

[RETOUR](#)

## SAINT MARTIAL



Saint Martial, avec six autres prêtres, fut envoyé comme évêque missionnaire en Gaule par le pape Fabianus aux environs de l'an 250. Il passa par Lyon et arriva à Limoges par la grande voie romaine de Lyon à Saintes (ville importante à l'époque romaine).

Martial et les deux prêtres qui l'accompagnaient reçurent l'hospitalité d'une veuve; celle-ci se convertit, ainsi que sa fille Valérie. Cette dernière fut tuée par celui qui devait l'épouser. Sainte Valérie, martyre, fut ensevelie par Martial dans le tombeau où, plus tard, il fut lui-même déposé.

Sur ce site fut fondée en 848 la célèbre abbaye Saint Martial de Limoges qui fut un grand centre de pèlerinage aux XI<sup>ème</sup> et XII<sup>ème</sup> siècles. En 1960 les fouilles archéologiques sur la place de la République à Limoges ont mis à jour l'emplacement de cette sépulture, à savoir le sarcophage de saint Martial et celui de sainte Valérie.

Saint Martial fut le premier évêque de Limoges. Un temple païen fut détruit et devint l'emplacement de la cathédrale. Saint Martial prêcha la foi chrétienne à Bordeaux, à Poitiers, à Saintes; le titre d'« apôtre » lui a été donné par deux conciles au onzième siècle et par le pape Pie IX en 1854.

Il existe aussi une légende de saint Martial : il aurait vécu au temps du Christ, aurait été le petit garçon qui apporta les poissons lors de la multiplication des pains et serait devenu un des 72 disciples ; après avoir assisté à la descente du Saint Esprit le jour de la Pentecôte il serait allé en Gaule prêcher l'évangile. Cette légende fut en fait élaborée aux alentours du X<sup>ème</sup> siècle.

Une particularité extraordinaire du culte de saint Martial est l'« ostension » des reliques du saint ainsi que d'autres saints et saintes du Limousin. Les reliques, placées dans des châsses ou reliquaires, sont présentées publiquement lors d'offices solennels et dans des processions et cortèges, notamment à travers toute la ville de Limoges. Cette « ostension » après avoir eu lieu tous les ans depuis l'an 994 est célébrée depuis 1519 tous les 7 ans (à part à quelques périodes historiquement troublées). La dernière « ostension » a eu lieu en 2009. Les festivités et célébrations (cortèges, messes solennelles, rassemblements, etc...) s'étendent du 11 avril au 30 juin, à Limoges même et dans la région.

De très nombreuses personnalités religieuses sont présentes à l'une ou l'autre des cérémonies. Les autorités civiles ne sont pas absentes car à chaque « ostension » l'authenticité des reliques, notamment du « chef » (crâne) de saint Martial, doit être reconnue et attestée; une des clés du reliquaire est détenue par le maire de Limoges qui participe ainsi à son ouverture; le procès verbal est signé par le plus haut représentant à Limoges de la magistrature de la République.

L'église de [Demigny](#) est dédiée à saint Martial. L'autel de la chapelle latérale à gauche est surmonté d'une statue de saint Martial en habits d'évêque, avec crosse et mitre (*des photos en sont présentées pages 21 et 25 de la notice sur l'église de Demigny publiée par la Mairie de Demigny en 2007*).

*D'après le texte paru dans le Bulletin paroissial de Saint-Martin-des-3-Croix (Chagny)*